

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 4 novembre 2024

Le quatre novembre deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Sauvant se sont réunis en salle de conseil en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : M. Christophe CHAPPET, Maire, Mme Josette CORBIN, Adjointe, M. Alain CHAMAILLARD, Adjoint, Mme Valérie ARDILLON, Adjointe, M. Yves EPRINCHARD, Adjoint, Mme Agnès KRESSMANN, Mme Annette NAU.

Excusés : Mme Stéphanie EPAIN qui a donné pouvoir à M. Christophe CHAPPET
M. Éric BISUTTI, Mme Anne LE BOT, Mme Anaïs EMERIAULT, M. Guillaume MIGAULT et M. Paul BARREAU.

Le Conseil Municipal a choisi Mme Agnès KRESSMANN pour secrétaire de séance.

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 8

Le quorum (7) est atteint.

Délibération n° 2024/47	Remplacement d'un membre au sein du Centre Communal d'Action Sociale	Approuvé
Délibération n° 2024/48	Grand Poitiers Communauté urbaine : convention de gestion voirie pour l'entretien de premier niveau dans le bourg	Approuvée
Délibération n° 2024/49	Sorégies : Convention de mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine	Approuvée
Délibération n° 2024/50	Sorégies : Avenant n° 1 relative à l'éclairage extérieur des espaces loisirs et sportifs	Approuvée
Délibération n° 2024/51	Achat de parcelle privée pour intégration au domaine public	Approuvée
Délibération n° 2024/52	Suppression de poste et actualisation du tableau des effectifs	Approuvée
Délibération n° 2024/53	Décisions du Maire	Approuvée

L'intégralité des délibérations sera publiée et consultable en Mairie après approbation du procès-verbal par les élus, dans la semaine suivant la prochaine séance de conseil municipal.